

Réf: Dossier N° 050596

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « IVOIRE BEAUTY ACADEMY »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 75, Ilot 05

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 04/10/2021 , et enregistrés au CEPICI le 13/10/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE BEAUTY ACADEMY »

Objet : L'enseignement

La formation professionnelle

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement. La gestion immobilière et;

Les prestations diverses

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et

entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 75, Ilot 05

Dirigeant(s) : M OUATTARA ABDOUL RAZACK (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05336 du 25/11/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36344/GTCA/RC/2021 du 25/11/2021

